

M. Emmanuel MACRON

Président de la République 55, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS

Paris, le 12 septembre 2022

Monsieur le Président de la République,

Le **Conseil National de la Refondation (CNR)**, que vous souhaitez installer, répond à un besoin impérieux, celui de répondre de manière transparente et adaptée à des questionnements légitimes de nos citoyens, au fonctionnement des institutions et à l'efficience de l'action publique, pour leur en **redonner du sens**. Vos équipes ont d'ailleurs fait état d'objectifs poursuivis par cet outil, tels que "revivifier la démocratie, bâtir des solutions nouvelles en sortant des silos et des postures", mettre en place "une forme de dialogue renouvelée" entre acteurs et privilégier la transversalité pour "transformer les politiques publiques"... Le tout sur cinq thèmes préalablement identifiés comme prioritaires : l'école, la santé, le "bien vieillir", l'emploi, la transition écologique. En sachant que d'autres thèmes pourront éventuellement venir s'y adjoindre en cours de route". Vous en avez d'ailleurs précisé les contours lors de votre intervention ce 8 septembre, à Marcoussis (91).

Nous ne pouvons que **soutenir cette initiative**, qui tend à plus de transparence, d'ambition et de concertation dans la définition des orientations stratégiques de la nation.

Nous sommes également sensibles à la **territorialisation de cet outil, que vous envisagez de décliner à l'échelle des "bassins de vie"**. C'est à cet égard que nous serions heureux de vous accompagner. En effet, ANPP - Territoires de projet, forte de ses 268 adhérents, représente les territoires de projet, Pays, PETR, structurés à une échelle supracommunautaire (en moyenne 4 EPCI), représentant les bassins de vie. Nous représentons avec nos 268 adhérents 67% du territoire national, et 47 % de la population nationale.

Nous saurons être utiles à vos réflexions, comme vous l'aviez justement mentionné lors de notre interpellation en mai 2022 : "Les territoires de projet, qu'ils prennent la forme de pays ou de PETR, occupent une place majeure dans notre paysage institutionnel, en correspondant à des réalités quotidiennes, et en favorisant la mise en œuvre et la déclinaison de politiques publiques stratégiques, notamment en matière de transition écologique. Dans les cinq années qui viennent, et dans la continuité de ce quinquennat, les pays comme les PETR continueront d'être des partenaires majeurs".

Certaines associations d'élus ayant déjà été entendues, nous restons à votre disposition pour la suite des concertations que vous avez entreprises sur le sujet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre haute considération.

Josiane CORNELOUP

Présidente de l'ANPP Députée de Saône-et-Loire **Nicolas SORET**

Président délégué de l'ANPP Président du PETR Nord de l'Yonne